

1954 14518

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



nos deux Gouvernements sur les conditions d'ac-
tion entre envisagées à compter du 1^{er} mai 1954
se sont renouées. Danemark avant cette date
trois mois.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très
haute considération.

JOHN KNOX

Ambassadeur du Royaume du Danemark au Canada
Ottawa

Monsieur le Secrétaire d'Etat m'a fait l'honneur de m'adresser votre
lettre aux Affaires extérieures.
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa

OTTAWA

II

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'Ambassadeur du Danemark
au Canada

Ministère des Affaires extérieures

Ottawa, le 14 juillet 1954

2581 41 AWA/TD

17 20

Monsieur l'Ambassadeur,
- Les points de discussion touchant le Note n. 7 de votre Excellence en
date du 14 juillet 1954, par laquelle vous proposez la modification de l'Accord
des 22 septembre et 14 octobre 1949 entre le Canada et le Danemark, relatif
aux conditions d'outillage des zones aux citoyens canadiens et danois.
Le Danemark se voit faire connaître que le Gouvernement canadien a
les propositions que renferme le Note précité et le contenu de votre Note
et la présente réponse consistant en nos deux Gouvernements, un accord
notamment l'Accord des 22 septembre et 14 octobre 1949 à compter du 1^{er} mai
1954. Je vous prie de m'en faire part.

Mes très cordiales assurances, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute
considération.

HILMA YEWIS

Etat de Danemark
Ministère des Affaires extérieures

SIDNEY SMITH

Secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures
Ottawa
AWA/TD

Son Excellence Monsieur John Knox
Ambassadeur du Danemark
Ottawa